

**COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DES REPRESENTANTS
DU CENTRE COMMERCIAL ET DE L'OREE DE MARLY
Mercredi 11 octobre 1995**

PRESENTS

- Centre Commercial:
MM. SAGEAU, VEILLON, VIEVILLE, JEAMMOT
- Orée de MARLY
MM. GRIMAUD, RIZZO, MAUREL

1- BUT de la réunion

Prise de contact entre les deux entités parties prenantes dans la réflexion sur la rénovation du centre commercial, suite à la réunion de la Mairie du 19 septembre 1995.

Le Centre Commercial de Noisy le Roi constitue un pôle d'attraction important et nécessaire à l'ensemble non seulement de la commune de Noisy, mais aussi à celle de Bailly.

Une délocalisation serait probablement néfaste pour le centre mais surtout pour les habitants des deux communes. L'état matériel des bâtiments et l'engorgement chronique, notamment pendant les fins de semaine, nécessitent une réflexion afin de pouvoir assurer un développement sans nuisances supplémentaires pour les riverains.

Avant d'entamer toutes discussions, nous avons décidé de faire un inventaire des désirs de chacune des deux parties. Il appartiendra alors aux différentes commissions de proposer des projets susceptibles de satisfaire les besoins de chacun.

2- DESIRS du Centre Commercial.

Pour éviter son asphyxie et continuer son développement harmonieux le centre souhaite:

- Un doublement du nombre des parkings.
- Un agrandissement des surfaces (à usage commercial ou de réserves) de 25 à 30%.

3- DESIRS de l'Orée de Marly

- Pas d'augmentation, voire une réduction, des nuisances vis à vis de l'ensemble de l'ensemble d'habitation de l'Orée de Marly et autres riverains (circulation, bruits, vue).
- Conserver une sortie sur le coté Ouest de la Résidence.
- Pas de frais à supporter par les copropriétaires.
- Pas de nouveaux logements, hormis peut-être ceux directement liés aux commerces.

4- REMARQUES

La scission en deux entités différentes et indépendantes de la SCI Maintenon ne semble pas réaliste. Cette opération entraînerait des frais d'actes et d'enregistrement élevés et ne résoudrait pas les problèmes d'interconnexions techniques entre les deux ensembles.

Il serait donc préférable d'envisager en cas de transformation du Centre de:

- rédiger une nouvelle convention définissant très précisément le rôle des Syndicats primaire (Orée de Marly) et secondaire (Centre commercial)
- redistribuer les charges en fonction de la nouvelle situation.

Il y aura également lieu d'examiner l'impact technique (par exemple sur les capacités de la chaufferie) sur l'ensemble d'habitation.

5- CONCLUSIONS

Le résultat de cette première réunion sera présenté lors de la réunion en Mairie prévue le 17 octobre 1995. A la demande unanime des participants nous pensons qu'il est nécessaire de limiter cette réunion aux seules parties directement en cause. C'est le seul moyen d'avancer rapidement vers la présentation de plusieurs hypothèses qui pourront faire l'objet d'une discussion beaucoup plus élargie.

6-DIFFUSION

- Mairie de Noisy le Roi
- Les participants
- Conseil de surveillance du Syndicat Secondaire
- Conseil Syndical de l'Orée de Marly

pour information:

- Cabinet Morel
- Cabinet Compère

Fait à Noisy le 16 octobre 1995